

DEC132140DRH

**Décision portant nomination de Madame Elsa CORTIJO en qualité de chargée de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Elsa CORTIJO, DR2, est nommée chargée de mission auprès du Président pour la DRH-OMES, du 1<sup>er</sup> aout 2013 au 31 décembre 2014. Sa mission a deux objets : l'articulation entre le niveau national et le niveau régional en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de laboratoire d'une part et l'interdisciplinarité dans les métiers IT d'autre part.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Elsa CORTIJO demeure affectée à l'UMR 8212, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement, bât. 12, ave de la terrasse, 91198 GIF SUR YVETTE CEDEX.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> aout 2013 au 31 décembre 2014 Madame Elsa CORTIJO, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2013

Alain Fuchs